

CABINET D'AVOCATS

Pointe à Pitre

LE COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE

Dans un objectif de simplification du dialogue social, le CSE remplace et fusionne au sein d'une même instance les fonctions des délégués du personnel, du comité d'entreprise et du CHSCT.

Les membres du CSE sont élus pour 4 ans et ne pourront pas effectuer plus de 3 mandats. La composition et les attributions du CSE varient en fonction du nombre de salariés dans l'entreprise. Une des nouveautés réside dans le fait que les suppléants n'assisteront aux réunions que s'ils remplacent un titulaire.

Le CSE doit être instauré dans toutes les entreprises d'au moins 11 salariés, dès lors que cet effectif est atteint pendant 12 mois consécutifs.

Dans les entreprises qui n'avaient jusqu'alors pas de représentants du personnel, le CSE devait être mis en place au plus tard le 1er janvier 2018.

Il importe donc pour les entreprises d'appréhender cette nouveauté, sans délai.

LA LOCATION – GERANCE D'UN FOND DE COMMERCE : QUELQUES NOTIONS CLES ...

Il s'agit d'un contrat par lequel le propriétaire d'un fonds de commerce, le loue à un locataire-gérant qui l'exploite et est responsable de la gestion du fonds de commerce et de l'entreprise.

Ce type de contrat implique le versement d'une redevance dont le montant est fixé librement par le contrat. Le montant de la redevance peut être fixe ou proportionnel au chiffre d'affaires ou au bénéfice. La redevance est versée mensuellement ou semestriellement.

Le contrat de location-gérance doit être publié sous forme d'extrait ou d'avis dans un journal d'annonces légales.

Le locataire-gérant doit s'immatriculer en cette qualité au RCS ou au Répertoire des métiers s'il est artisan.

La formalité d'enregistrement n'est plus obligatoire et qu'elle est réduite à la somme de vingt-cinq euros si les parties souhaitent malgré tout procéder à l'enregistrement, notamment pour conférer une date certaine à l'acte.



FILAO AVOCATS
11 Rue Gambetta
97110 – Pointe à Pitre
Tél : 0590.68.85.44
contact@filao-avocats.fr
<https://www.filao-avocats.fr/>